

COMMUNIQUE DE PRESSE

## **8 SEMAINES DE TRAVAUX EN COURS SUR LE CANAL LATERAL A LA GARONNE**

*Toulouse, le 31 janvier 2022 – L’entretien et la restauration des ouvrages du canal fait partie des missions principales de Voies navigables de France. Du 3 janvier au 28 février 2022, la période de “chômage” du canal du latéral à la Garonne et du canal de Montech à Montauban permettra d’effectuer les travaux lourds qui ne peuvent être réalisés canal en eau, et afin de limiter l’impact sur les activités économiques et la navigation.*

*Les travaux menés sont très divers : réparation de portes d’écluses, travaux d’étanchéité et de maçonnerie, ... On profite également de la vidange des biefs – un bief est la zone du canal entre deux écluses – pour retirer les objets qui y ont été jetés.*

*Pendant ces huit semaines, tous les corps de métier sont mobilisés afin de mener à bien l’ensemble de ces travaux. Les travaux sont préparés plusieurs mois en amont, afin d’optimiser les interventions spécifiques sur le canal.*

*Cette année, quatre secteurs sont plus particulièrement mobilisés pendant les travaux de chômage :*

- *Sur le secteur de la Haute-Garonne, au Nord de Toulouse, les écluses de Lalande, Lacourtenourt et Lespinasse font l’objet de travaux divers : étanchéité des portes, réfection de dérivations ou changement des organes de commande des écluses ;*
- *A proximité de Montech et de Moissac, dans le département du Tarn-et-Garonne, une série de travaux d’étanchéité sont en cours, ainsi que la poursuite de la modernisation du système de gestion hydraulique avec la mise en place d’auto-vérins sur les dérivations ;*
- *Sur le secteur d’Agen, d’importants travaux sont en cours avec le remplacement de l’actuel tunage au niveau des quais du port ainsi que la réparation d’une brèche ;*
- *Enfin, sur le secteur Confluence-Tonneins, plusieurs dérivations seront améliorées avec la pose d’auto-vérins, ainsi que des travaux de maintenance de l’écluse de descente en Garonne (n°53).*

*Les travaux se poursuivront jusqu'à la fin du mois de février, pour une reprise de la navigation le 1<sup>er</sup> mars 2022 après la remise en eau des biefs vidés.*

## **A propos de Voies navigables de France**

*Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.*

*Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :*

- *il crée les conditions du développement du transport de fret ;*
- *il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;*
- *il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.*

*Sur le territoire Sud-Ouest, Voies navigables de France gère plus de 400 km de canaux et sections de fleuves navigables réunissant le canal du Midi, le canal latéral à la Garonne, ainsi que la Garonne et l'Hérault. Environ 380 agents sont mobilisés tout au long de l'année pour assurer l'exploitation et la maintenance du réseau, ainsi que l'accueil des usagers de la voie d'eau.*

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



VNF - Voies navigables de France



VNF\_officiel

**Contact presse**

**Voies navigables de France Sud-Ouest**

Astrid Le Vern  
07 63 73 80 90  
astrid.levern@vnf.fr